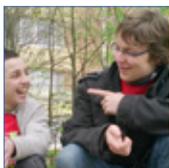




## Universités & Territoires



### sommaire n° 73 - 20/12/2010

- 2 Convention de coopération entre la CPU et les associations d'élus. Quelques nouveautés à l'AVUF.
- 3 Etude sur les compétences issues du bénévolat étudiant.
- 4 Les cordées de la réussite. Signature stratégique pour l'Afev.
- 5 Proximité. Exemples de journées stages en PACA et de Forum emploi à Bordeaux.
- 6 L'AFIJ en image.
- 7 Habitat étudiant, un écosystème à inventer; un colloque à la Cité internationale.
- 8 Coup de coeur sur une résidence étudiante au Danemark.

# (R)évolution

par Nicolas Delesque, directeur de la publication

La LRU, appelée communément loi sur l'autonomie des universités, n'en finit pas de bousculer le paysage universitaire français. On connaissait les (r)évolutions en cours sur les questions de la gestion budgétaire, des ressources humaines, ou encore des gestions patrimoniales. Elle impacte désormais les questions liées aux oeuvres universitaires. Si l'on compare au reste de l'Europe, ces oeuvres gérées par les Crous constituent une particularité française. Établissements Publics, créés à l'origine par l'UNEF en 1955, il en existe dans toutes les académies – 28, tous placés sous l'autorité du Recteur, mais qui pilotent leurs politiques locales avec un conseil où siègent les représentants de la communauté universitaire, et en premier lieu, les étudiants.

Particularité française donc, car si bien entendu des concertations existaient, il existait aussi une véritable séparation des missions : la vie étudiante pour les Crous et l'enseignement pour les Universités. Situation absurde, et heureusement remise en cause aujourd'hui par les conséquences de cette fameuse LRU.

On commence donc à prendre conscience de l'importance de la vie étudiante. Denis Lambert, président de l'association des directeurs de Crous, soulignait à juste titre, à propos du plan Campus, qu'« il est important que des choix portent sur les équipements de vie étudiante gérés par les Crous autant que sur des équipements de recherche et d'enseignement, car la qualité de vie sur un campus conditionnera son

attractivité. »

Les signes du rapprochement de ces mondes et de la prise en compte de l'accompagnement social de la vie étudiante dans la construction de la future architecture de l'Université française sont visibles : intégration de Crous dans des PRES au niveau local, contrat d'objectifs du CNOUS signé par la Ministre Valérie Pécresse, lundi 13 décembre, au niveau national avec l'installation dans le paysage universitaire d'oeuvres comme « guichet unique de l'action sociale pour les étudiants ».

Mais des débats sous-jacents demeurent... En premier lieu, parce que « la vie étudiante » ne se limite pas à l'accompagnement social de la vie étudiante. Être confronté à un guichet unique de l'action sociale c'est bien, mais quid de la pratique culturelle, citoyenne, sportive,... Ensuite, la modification de l'organisation des études et la démocratisation nécessaire de l'enseignement supérieur posent des défis en termes de politique de logements, de mobilité et de restauration bien au-delà de l'accompagnement social, et nous nous félicitons de la relance des assises du logement par le Ministère.

Sur ces deux sujets, il est urgent de construire les cadres de concertations, comme il vient d'être fait en interne du monde universitaire, avec les collectivités territoriales qui ont déjà avancé, testé, évalué des réponses à la question de la Vie Étudiante sur un territoire. ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@croitch.com](mailto:stocker@croitch.com) • Rédaction : PCC, [redaction@sarlpcc.com](mailto:redaction@sarlpcc.com), FP • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



# Coopération



Une convention de coopération entre les présidents d'Université et les maires des villes universitaires a été signée le mois dernier. « Nous avons voulu nous impliquer plus fortement que par le passé en signant cette convention », explique Maurice Vincent, au nom de l'association des grandes villes. « Nous voulons inciter nos membres à travailler avec les présidents d'Université, notamment sur les questions de logement et de vie étudiante, et les impliquer dans les schémas locaux d'enseignement supérieur et de recherche », précise Hélène Mandroux, présidente de l'AVUF. Quant à la Fédération des villes moyennes, Bruno Bourg-Broc rappelle qu'elle compte « 11 universités de plein exercice, 95 antennes et 13 % des étudiants ».



## Convention

## Entre universités et territoires

Lionel Collet, président de la Conférence des présidents d'université (CPU), Hélène Mandroux, présidente de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), Michel Destot, président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) et Bruno Bourg-Broc, président de la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM), ont signé le mercredi 17 novembre 2010, une convention-cadre de coopération dont l'objet est de renforcer, développer et structurer le partenariat entre les universités et les villes qui accueillent des formations universitaires sur leur territoire.

Les associations signataires affirment leur volonté commune de mettre en oeuvre des actions

contribuant à promouvoir une « société de la connaissance » telle que définie à Lisbonne, en particulier dans les domaines de l'urbanisme, de la vie étudiante et de l'attractivité du territoire. Elles soulignent que le renforcement de la coopération des universités avec les villes et leurs intercommunalités ne saurait en aucun cas se fonder sur un quelconque désengagement de l'Etat.

La convention-cadre signée par les associations d'élus et la CPU est destinée à être déclinée localement. Dans cette perspective, elle comporte un outil privilégié, l'élaboration de « schémas locaux de l'enseignement supérieur » s'inscrivant, au plus près des besoins, dans une logique de site.

Si de nombreuses coopérations existent

entre les universités, les villes et les intercommunalités, spécialement dans le domaine des conditions d'accueil et de travail des étudiants, celles-ci demeurent dispersées et n'obéissent pas à une stratégie d'action globale. D'où la volonté de mettre en place un partenariat plus coordonné, s'inscrivant dans un maillage du territoire cohérent, en vue d'améliorer la performance du système d'enseignement supérieur et de permettre un accès plus équitable aux formations dispensées, tout en respectant la spécificité des sites. ■

### Info+

Pour télécharger l'étude au format PDF

[http://www.cpu.fr/Actualites/240.0.html?&no\\_cache=1&actu\\_id=281](http://www.cpu.fr/Actualites/240.0.html?&no_cache=1&actu_id=281)

## AVUF infos

- ✓ L'Assemblée générale de l'AVUF du 17 novembre 2010 a mis en place quatre commissions :
  - Réseau européen des villes universitaires, animé par la Ville de Montpellier (Jacques Touchon)
  - Vie de l'Étudiant, animée par Lille Métropole (Faustin Aissi)
  - Valorisation de la recherche et développement des territoires, animée par la Ville de Bordeaux (Josy Reiffers)
  - Urbanisme et aménagement des campus, animée par la Ville de Lyon (Jean-François Arrue)

- ✓ N'hésitez pas à regarder sur la carte de France des villes à l'AVUF si votre collectivité n'est pas adhérente.

### Info+

<http://www.avuf.fr>

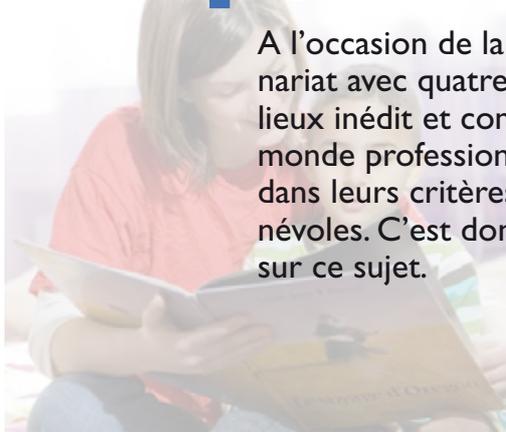
### Contact

Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF [presidence@avuf.fr](mailto:presidence@avuf.fr)  
Pierre Albertini, Délégué Général de l'AVUF [dg@avuf.fr](mailto:dg@avuf.fr)



# transversales

# Compétences



A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, le 6 décembre, l'Afev, en partenariat avec quatre universités (Albi, Cergy, Lyon et Nantes), a publié un état des lieux inédit et complet sur la valorisation des compétences des bénévoles dans le monde professionnel. Ce travail révèle que les entreprises sous-estiment souvent dans leurs critères de recrutement les compétences acquises par les jeunes bénévoles. C'est donc à la communauté universitaire toute entière de se mobiliser sur ce sujet.



## Etude

## Recruter autrement

**Cet état des lieux montre l'importance des compétences acquises par les bénévoles, et leur impact positif sur leur vie professionnelle future.**

L'étude de l'Afev s'appuie sur trois travaux complémentaires : les résultats d'une campagne de « testing » de CV, la synthèse d'une enquête menée auprès de 250 recruteurs de jeunes diplômés (complétée par une audition de responsables d'entreprises et d'experts en relation sociale) et une étude exclusive du cabinet DSetO qui décrypte et analyse les compétences susceptibles d'être acquises dans le cadre du bénévolat étudiant.

### PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Ce vivier méconnu de l'emploi est une chance pour l'entreprise. En effet, ces expériences permettent aux jeunes bénévoles de développer des compétences transposables dans le monde du travail, comme des compétences relationnelles, de la confiance, et une capacité à prendre du recul.

61% des recruteurs estiment que les activités hors diplôme, comme les expériences de bénévolat, sont mal valorisées par les jeunes diplômés. Toutefois, les recruteurs interrogés s'accordent sur la valeur de ces expériences, d'autant plus quand elles sont en rapport direct avec le poste recherché.

Dans leurs pratiques, les entreprises testées à travers une campagne de testing (581 offres d'emploi dans les secteurs informatique et bancaire) tendent à ne pas reconnaître les expériences de

bénévolat, voire à pénaliser les candidats ayant eu des expériences de ce type.

Les établissements d'enseignement supérieur se saisissent de cette question, en développant des modalités de validation de ces expériences, comme le font actuellement 44 universités partenaires de l'Afev.

A l'issue de la publication de cette étude, l'Afev, en partenariat avec trois associations (la Croix Rouge, le Comité National Olympique et Sportif et les Scouts et Guides de France), va mener une campagne d'information et de sensibilisation des employeurs à l'occasion de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, en 2011. ■

### Info+

Pour télécharger l'étude au format PDF  
<http://www.afev.fr/pdf/afev-recrutement.pdf>

## Questions à...!

**Josette Théophile**  
 DGRH de l'Éducation nationale

**Comment la première DRH de France perçoit-elle le bénévolat étudiant ?**

« L'activité que les étudiants conduisent peut être perçue comme une phase préparatoire au métier d'enseignant. Ce ne sont pas les joyeux moniteurs de colonies de vacances ! En accompagnant un enfant ou un jeune sur un territoire, ils démontrent aussi qu'ils ont une sensibilité, qu'ils refusent le fatalisme et l'échec scolaire. C'est de cette forme de sensibilité dont l'Éducation nationale a besoin. Nous avons commencé à intégrer cette sensibilité dans la formation et la préparation au métier d'enseignant. L'oral comportera une nouvelle épreuve qui va dans ce sens : « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ». Les anciens bénévoles sont donc des candidats qui devraient réussir... »

**Que vous évoque le schéma des compétences des bénévoles de l'Afev ?**

« L'Afev est un lieu d'apprentissage complémentaire à l'Université. Cela ressort dans la méthode de travail du jeune. La gestion d'interaction entre le quartier, la famille, l'enfant et les différents acteurs locaux démontre leur capacité à gérer globalement un projet et à mener une stratégie. C'est une compétence particulièrement prisée et appréciée à l'Éducation nationale, et sans doute dans de nombreux autres secteurs. Cette valeur ajoutée doit apparaître dans le CV, et pourra être prise en compte lors des différentes étapes de recrutement... »

I - Interview extraite de l'Étude de l'Afev.

# Cordées de la Réussite

La « charte des Cordées de la Réussite » a été signée par 17 ministres et 13 représentants des conférences et des principales associations impliquées dans le dispositif, en présence de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de Maurice Leroy, ministre de la Ville, mercredi 24 novembre 2010. « Les Cordées permettent de mettre en réseau les lycées et établissements d'enseignement supérieur par le travail de bénévoles. Cela a permis de donner un cadre de cohérence pour les actions des associations et d'accélérer le mouvement. On est passé d'un processus artisanal à un processus industriel avec 254 Cordées en 2010 », a déclaré Valérie Pécresse.



## Initiative

### Une signature stratégique

**L'Afev a signé la charte nationale des Cordées de la Réussite avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministère de la Ville, ainsi que les conférences des établissements d'enseignement supérieur dont la Conférence des présidents d'Université (CPU).**

Cette charte vise à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes issus de milieux modestes qui, en raison de leur origine sociale et territoriale, s'autocensurent ou ne disposent pas de toutes les clés pour s'engager dans une formation longue. S'appuyant sur un principe de solidarité entre établissements, les Cordées de la Réussite consistent dans la mise en réseaux entre des établissements d'enseignement supérieur et des établissements d'enseignement secondaire, lycées et collèges.

« L'égalité des chances se construit. Il faut agir, ne pas se résigner, afin de donner aux jeunes issus des milieux plus modestes, des quartiers défavorisés et des lycées sensibles la même chance que les autres. Il faut faire en sorte qu'ils osent les prépas et les filières longues », souligne Valérie Pécresse. « Les masters d'universités ne sont pas plus ouverts que les grandes écoles », affirme la ministre, qui note que le sujet est « tabou ». Elle invite les universités à « s'impliquer davantage dans le dispositif des Cordées, conformément à l'engagement souscrit par la CPU dans la convention spécifique en faveur de l'égalité des chances. »

Pour l'Afev, il s'agit d'un enjeu stratégique. « Au vu des enjeux, posés par la société de la connaissance, d'une nécessaire hausse du niveau de qualification des jeunes, il faut aller vers une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur, laquelle passe par un accès facilité à l'université. L'Afev entend ainsi s'inscrire pleinement dans la dynamique portée par les Cordées de la Réussite, en permettant cette année à 1 500 jeunes collégiens issus des territoires

de la politique de la ville de bénéficier d'une sensibilisation à l'Université par des étudiants bénévoles. »

<http://www.cordeesdelareussite.fr/>

## Ils s'engagent...

- ✓ Les 13 conférences et associations signataires sont : la CPU, la CGE, la Cdefi, l'Afev (conférence des classes préparatoires, de l'Association de la fondation étudiante pour la ville), l'APL-CPGE (Association des proviseurs de lycées ayant des classes préparatoires aux grandes écoles), le réseau Passeport avenir, le réseau national des entreprises pour l'égalité des chances, l'association Talens (ENS), l'association Tremplin (Polytechnique), l'Association « Culture et diversité » (pour le MAEE), le secrétariat général de l'enseignement catholique, et Renasup (Réseau national d'enseignement supérieur privé).
- ✓ L'Onisep ouvre par ailleurs un espace dédié aux Cordées de la Réussite.

**Info+**  
<http://www.cordeesdelareussite.fr/>

## Concrètement

- ✓ Le public est constitué de 10 à 15 collégiens, toutes classes confondues, s'étant inscrits volontairement à l'atelier. Un groupe collégiens volontaires est constitué et accompagné par deux volontaires en service civique de l'AFEV et des étudiants bénévoles. D'octobre à mai, ils se réunissent 2h00 par semaine, le mercredi après-midi, dans l'enceinte de l'université. Les élèves seront accompagnés par des membres de l'Afev, du collège à l'université et de l'Université au collège. Un groupe de jeunes volontaires est constitué et accompagné par un volontaire de l'Afev et des étudiants bénévoles pour visiter l'université et participer à des actions sur l'orientation et la découverte des formations de l'université. Les possibilités de thématiques sont diverses : la découverte des métiers, des filières de l'université, le fonctionnement de l'institution, la vie étudiante, l'égalité filles/garçons dans leurs choix d'orientation...



parcours (1)

# Proximité

Chaque semaine, l'AFIJ organise ou participe à de multiples initiatives en faveur de l'emploi des jeunes diplômés. A titre d'exemple, le Forum Emploi organisé le 9 novembre dernier à Grenoble : « 400 jeunes sont venus. Nous avons réuni 53 stands : 28 entreprises, 11 structures de l'Économie sociale et solidaire et 15 partenaires », souligne Delphine Jay Responsable département Isère (bloc-notes de l'AFIJ <http://actuas-afij.blogspot.com>). Ces actions exemplaires de mise en relation entre jeunes diplômés et recruteurs sont l'oeuvre de coopération entre l'ensemble des parties prenantes, dont les universités comme en PACA, et les territoires comme en Gironde.

Parcours vers l'emploi des jeunes



## En région

### Journées SOS stages en PACA

**Cette année, trois journées ont été organisées en région PACA, en décembre : à Marseille, Nice et Toulon.**

« Ces journées sont nées du constat de l'association que les étudiants avaient beaucoup de mal à trouver des stages, quelles que soient leurs filières, explique Stéphanie Ginestou, coordinatrice régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'AFIJ. Plus encore, nous souhaitons inciter les étudiants à faire des stages, car ils sont encore trop nombreux à arriver sur le marché du travail avec très peu d'expérience. L'AFIJ a décidé de mettre en place ces rendez-vous pour leur donner envie et qu'ils étoffent leur expérience. »

#### AVEC LES UNIVERSITÉS

L'une des particularités de ces rendez-vous est qu'ils sont construits en étroite collaboration avec les universités (Paul Cézanne à Marseille, Sophia Antipolis à Nice et l'Université du Sud Toulon-Var) et les services d'aide à l'insertion professionnelle de chaque établissement. Ils sont d'ailleurs l'occasion pour ces derniers de se faire connaître auprès des étudiants, qui ne les connaissent pas forcément. Les journées se déroulent au cœur des différents campus.

En amont, l'AFIJ sélectionne des offres de stages susceptibles de correspondre aux cursus et aux envies des étudiants, dans tous les secteurs, pour l'année suivante, aussi bien au sein de grands groupes que de PME. C'est un gain de temps considérable pour les recruteurs, qui rencontrent de ce fait des profils adaptés à leur besoins, comme l'expliquait un représentant d'Areva, lors de l'édition marseillaise : « Il

est important pour nous de pouvoir rencontrer des jeunes en recherche de stage. L'avantage de ce forum, par rapport aux autres, c'est que les jeunes que nous rencontrons correspondent aux postes que nous proposons. Nous avons ainsi retenu près de 50 CV à étudier. » Même impression du côté des chargés de recrutement de Cetelem : « Une rencontre en face à face est plus parlante qu'un CV. Nous en avons retenu 17 grâce à ce forum organisé par l'AFIJ. Il faut continuer ce genre d'initiatives : c'est très bien de l'avoir organisée dans un lieu étudiant où l'on sent que les jeunes étaient bien au courant et préparés. »

Les étudiants qui fréquentent ces journées sont issus de tous les cursus universitaires, mais ils sont plus généralement inscrits en Sciences Humaines, en Lettres, mais aussi en Finance, Marketing et Communication. Pour Sonia, qui s'est rendue à la Journée SOS Stages de Marseille, « ce rendez-vous est important pour construire son réseau. On reçoit des conseils de professionnels pour nos recherches et tous disent que la base de toute recherche est la participation à ce genre de forums car ce jour là les recruteurs sont disponibles, ils viennent pour cela. » Au-delà de la prise de contact, ces manifestations permettent aux étudiants d'affiner leurs recherches, comme le souligne Céline : « J'ai trouvé la rencontre avec les employeurs très intéressante, car j'ai pu obtenir des informations supplémentaires sur le profil de poste que je visais, et j'ai également pris des contacts pour décrocher très rapidement un stage. J'ai apprécié l'organisation et le lieu facile d'accès pour nous, les étudiants. » ■

Info+  
<http://www.afij.org>

## Forum emploi

« Soutenue par le Conseil général de Gironde et le FSE, suite à un appel d'offres, l'AFIJ Gironde a mené, en octobre et novembre 2010, une action de mise en relation entre jeunes diplômés et professionnels.

262 jeunes diplômés, résidant principalement dans des quartiers de la politique de la ville, ont ainsi pu bénéficier d'une mise en relation avec un professionnel en activité. Pour cela, l'AFIJ a organisé une série d'événements :

- un forum emploi le 27 octobre, réunissant 27 stands d'entreprises, de centres de formation, et de partenaires, et proposant 150 offres d'emploi,
- une rencontre de pré-recrutement le 25 novembre, permettant à 54 jeunes diplômés d'être reçus en entretien par un recruteur sur une réelle offre d'emploi à pourvoir. 91 offres d'emploi ont été proposées par des recruteurs.
- 6 autres rencontres entre jeunes et professionnels se sont déroulées dans les locaux de l'AFIJ sur des thématiques variées : la création d'activité, les emplois dans le secteur de l'économie sociale, le tissu économique local, le recrutement à la FNAC, des entretiens de pré-recrutement pour un poste d'assistant comptable et les métiers du télé-service.

Pour informer quotidiennement les jeunes diplômés des activités de l'association (date et lieu des mises en relation) l'AFIJ a créé un bloc-notes : [jd-gironde.blogspot.com](http://jd-gironde.blogspot.com), auquel les jeunes sont abonnés afin de recevoir tous les matins une information.

Cette action « coup de poing » a été une réussite. L'analyse des accès à l'emploi aura lieu en 2011. La faisabilité d'opérations de ce type dans toutes les villes universitaires, pour accélérer l'accès à l'emploi des jeunes dépourvus de relationnel en rapport avec leur projet professionnel, est ainsi démontrée.»

Delphine Baudry (AFIJ)  
Info+  
<http://actuas-afij.blogspot.com>

# Tout en image

Association pour Faciliter



L'AFIJ a pour finalité de faciliter et d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes sortants de l'enseignement supérieur, diplômés ou non, en les préparant à l'accès à l'emploi au travers d'actions concrètes de terrain. Le site [www.afij.org](http://www.afij.org) reçoit plus d'un million de visites. L'AFIJ édite deux newsletters : *Entrée Active* pour les jeunes diplômés et *Potentiel* pour les recruteurs. L'AFIJ a la particularité d'avoir dans son conseil d'administration les Mutuelles étudiantes (FEDEME, LMDE, USEM), et les organisations étudiantes nationales représentatives (UNEF, PDE, FAGE, UNI). Zoom en images.

[www.afij.org](http://www.afij.org)



Signature convention AFIJ - ASC, mardi 5 octobre 2010 (Martin Hirsch - Clément Boudin).



Rencontres avec des recruteurs.



Atelier de formation de l'AFIJ.



Conférence sur l'emploi



Suivi personnalisé.



52 antennes dans toute la France.

**Abonnez-vous au bloc-notes de l'AFIJ**  
<http://actuas-afij.blogspot.com>

# Investissement sociétal

Nous constatons, dans l'éditorial du mois d'octobre, que la question du logement étudiant était finalement peu traitée au regard des enjeux sociétaux qu'elle représente. « *Considérer la question des nouvelles générations comme un investissement pour l'avenir et non comme un coût pour la société* », tel était notre vœu et qui dit investissement dit réflexion, recherche, prise de risques, expérimentation, etc. C'est pourquoi nous ne pouvons que nous réjouir lorsqu'un acteur historique comme la Cité internationale universitaire de Paris organise le colloque « *Habitat étudiant, un écosystème à inventer* ».



## Habitat étudiant

### Un écosystème à inventer par Nicolas Delesque

**Pour la Cité internationale universitaire de Paris, ces travaux de réflexion sont aussi le moyen de faire le point sur de nouvelles réalisations en France et à l'étranger, au moment où de nouvelles constructions sont discutées et des réhabilitations d'anciens bâtiments lancées. Le fait que de nouveaux pays ou régions veuillent relancer cette tradition de Maisons accueillant leurs étudiants en formation et en mobilité n'est pas fortuit, et indique déjà les changements qui sont en train de s'opérer et ne vont pas manquer de s'accroître concernant la nécessaire mobilité des jeunes en formation et durant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.**

L'intérêt d'un colloque sur le logement étudiant porté par un « maître d'ouvrage » (ou assimilé) oblige d'ailleurs à croiser les différents points de vue des acteurs du logement qu'ils soient architectes, gestionnaires, promoteurs ou étudiants... Et les points de vue, les idées voire les parti pris, s'ils sont divers, ont tous quelque chose en commun : il va falloir rapidement prendre en compte et de façon massive, les nouvelles données liées à la vie des jeunes en formation d'aujourd'hui.

#### RESPONSABILITÉS

La massification de l'enseignement supérieur a amené mécaniquement à la diversification des profils culturels et sociaux, comme nous le rappelait Sophie Nemoz dans son introduction historique, mais aussi diversité des aspirations des jeunes eux-mêmes. Quelles responsabilités sociales et environnementales incombent aux acteurs du logement, pour accompagner une insertion sociale réussie ?

#### RELATIVITÉ DU STATUT

Les changements touchent aussi l'organisation des études même avec une diversification, une internationalisation des parcours, mais aussi une plus « grande porosité » entre travail et études pour reprendre les termes de Bertrand Vallet du PUCA. Comment faire face à cette « relativité » du statut d'étudiant tout en proposant quand même de réels lieux de vie qui permettent l'épanouissement des individus, nécessaire à la réussite de leur parcours.

On le voit, les défis sont énormes car au-delà des concepts architecturaux et d'aménagement, c'est, au vu des besoins qui ne cessent de grossir, un réel modèle économique et social que l'on doit construire. En ce sens, l'exposé des deux architectes Nicolas Favet et Panu Lehtovuori, auteurs d'un rapport sur les modes de production du logement en Europe, est éclairant sur les grandes disparités existantes entre les pays sur la notion-même du rapport entre habitat et études : 29% d'étudiants en résidence en Finlande, 13% en France.

Modèles économiques divers, articulations entre les acteurs différents, rôles des universités, des collectivités et des acteurs économiques inégalement répartis, mais faut-il inventer un modèle européen ?

Les gouvernements appellent depuis de nombreuses années à la constitution d'un modèle européen de l'enseignement supérieur – le LMD en a été le symbole – basé, entre autres, sur la mobilité de ses étudiants, mais peut-on y arriver sans prévoir un habitat adapté ?

Et pourtant les exemples étrangers et français présentés lors de cette journée donnent envie de redevenir « globe-trotter étudiant ». ■

## Histoire

✓ L'histoire de la Cité internationale est celle d'un idéal humaniste. Sa création intervient dans le contexte du mouvement pacifiste de l'Entre-deux-guerres. Ses fondateurs, acteurs publics ou mécènes, porteurs d'un idéal humaniste, souhaitaient créer une « école des relations humaines pour la paix. » Sa vocation ? Contribuer à l'entente entre les peuples en favorisant les amitiés entre les étudiants, chercheurs et artistes du monde entier.

A l'époque, les pouvoirs publics voulaient augmenter le nombre d'étudiants à Paris. Mais la crise du logement ne permettait pas de leur offrir un toit. La Cité internationale constitue une réponse humaniste à ce problème concret.

Edifiée dans un parc de 34 hectares à Paris, elle accueille près de 10 000 étudiants, chercheurs de plus de 140 nationalités, répartis dans 38 maisons créées à l'initiative de pays, d'écoles ou de philanthropes.

# Coup de coeur

Le colloque international : « *Habitat étudiant, un écosystème à inventer* », organisé par la Cité internationale, a fourni un panorama de la façon dont le logement étudiant est pensé aujourd'hui. Des propositions innovantes du point de vue d'architectes français, hollandais, danois, libanais, ou scandinaves et baltes, ont illustré ce qu'il était possible de faire. « *Pendant une journée, la Cité internationale, cette unique « ville dans la ville », s'est transformée en forum de réflexion et de diffusion du débat autour du logement étudiant* », souligne un compte-rendu publié sur le site Internet de la Cité.



## Ailleurs

### Bikuben Student Residence

**Au cours du colloque, parmi les projets présentés, celui mené par T.S. Larsen, du cabinet AART Architects, a retenu toute notre attention. La qualité architecturale et la beauté brute de ce bâtiment, mais aussi l'approche durable et sociale qui a guidé ce projet sont des éléments explicatifs de cet intérêt.**

Partant d'un constat de manque de vie sociale exprimé par les étudiants en résidence au Danemark – 56% se sentent seuls au début de l'année et 25% toute l'année –, le projet s'est attaché à construire un bâtiment développant un espace commun comme espace public à l'intérieur même de celui-ci.

Le développement de ces espaces partagés s'est fait en minimisant les « cellules individuelles », et en inventant une organisation intérieure en spirale qui déconstruit totalement l'organisation habituelle (en empilement) que l'on connaît trop : espace public au rez-de-chaussée, puis commun et entassement de cellules individuelles au-dessus.

Il en résulte une circulation fluide entre les espaces, tout en gardant les séparations formelles, avec des promenades qui

partent de la rue jusqu'à la terrasse. Et tout cela uniquement à partir de matériaux standards et préfabriqués, pour un coût de construction de 1 100 euros le mètre carré. ■



## A voir

✓ Le site internet danois.

Info+

<http://www.aart.dk/projects/>